

Festival Japan Matsuri  
parc des expositions de Montpellier  
26 et 27 Octobre 2019

## Règlement intérieur pour les visiteurs en civil et en cosplay

Dans le cadre de l'application du plan vigipirate, et afin que les futurs visiteurs puissent profiter du festival en toute sérénité, nous vous invitons à bien lire notre règlement ci-dessous.

1) Pour les cosplayers, voici **les objets et les matériaux que vous ne devez pas utiliser pour créer vos accessoires cosplay**, au risque de vous voir refuser l'accès au festival :

- les répliques d'armes blanches en métal (katana, épée, shuriken, batte de baseball ...)
- les répliques d'armes à feu utilisées en airsoft (même déchargé)
- les répliques d'arme à feu en plastic, ressemblant trop à des armes à feu existant réellement (pistolet, fusil ...)
- les costumes imitant, ou ressemblant trop à celui des forces de l'ordre et de l'armée (policier, gendarme, militaire ... personnage de jeu vidéo du type « Call Of Duty »)

2) Pour les cosplayers, voici la liste **d'objets et de matériaux que vous pourrez utiliser pour créer vos accessoires cosplay** :

- les armes utilisées en GN (structure rigide/souple enrobée de mousse)
- les armes de type « science fiction » non ressemblant à des armes à feu existant réellement (pistolet laser, sabre laser ...)
- le bois pour des sceptres, des lances, des battes de baseball, des imitations d'arme blanche **mais aux arêtes non tranchantes ni pointues** (toute densité)
- le métal, pour des pièces de cosplay mais non pointues (genouillère, coudière, gantelet, pièce de jonction de 2 parties d'un cosplay)
- les armures de GN et reconstitution médiévale, **mais dont les pièces ne sont ni tranchantes ni pointues**
- le worbla et ses homologues, **mais les pièces ne doivent pas être pointues, ni tranchantes**
- le plastic et ses homologues synthétiques (polyester, PVC ...), **mais les arêtes ne doivent pas être pointues ni tranchantes**
- la mousse type « tapis de sol » et ses homologues
- tout type de tissu
- le body painting est autorisé (visage et corps)
- les cosplayers masqués devront pouvoir dévoiler leur visage aux agents de sécurité, lors du contrôle de sécurité et aussi à l'intérieur du festival

3) Les visiteurs (en civil et en cosplay) pourront accéder au festival avec leur nourriture personnelle, des couverts (couteau, fourchette) et des gobelets en plastic uniquement

4) les visiteurs pourront accéder au festival avec leur boissons **uniquement si elles sont neuves (non ouverte, ni entamée) ... et les situations spéciales seront traité au cas par cas (ordonnance médicale, traitement médicale, asthme ...)**

5) Les visiteurs photographes et vidéastes pourront accéder au festival avec leur trépied de caméra (en matière plastique, synthétique et métal)

6) Les boissons alcoolisées et les récipients en verre ne seront pas autorisés à pénétrer dans le festival

7) Pour tous les visiteurs (civil, cosplay), voici une liste d'objet/accessoire qui ne sera pas autorisé à pénétrer dans le festival :

- tout accessoire liquide salissant et toxique (pot de peinture industriel/maison, produits toxiques et salissant ...)

- tout produit sous-pression (bombe lacrymogène, aérosol de peinture ...) ... **excepté les déodorants**

- tout produit volatile (paillette, confetti ...)

**Exceptionnellement, les déodorants seront autorisés au sein du festival.**

8) Tout produit refusé par les agents de sécurité sera jeté, ou alors le propriétaire devra aller le ranger dans sa voiture ou tout autre local personnel ... **et refaire la queue depuis l'entrée du salon pour repasser devant les agents de sécurité**

9) En pénétrant au festival, chaque visiteur s'engage à :

- adopter une attitude courtoise et respectueuse envers les exposants, les invités et le staff du Japan Matsuri

- adopter une attitude courtoise et respectueuse envers les cosplayers et les autres visiteurs

- ne pas avoir une attitude et un comportement dégradant/agressif/violent dans le festival et envers les personnes présentes dans le festival

10) Tout visiteur ne respectant pas les articles ci-dessus sera rappelé à l'ordre, et l'organisateur pourra l'exclure du festival cela sans contrepartie ni remboursement de quelque nature que ce soit.

11) En accédant au festival, le visiteur autorise l'organisateur et l'équipe du festival à utiliser gratuitement son image pour toute utilisation promotionnelle/commerciale et gratuite/payante pour une durée illimitée sur tout support matériel et dématérialisé existant

12) L'organisateur s'engage à utiliser votre image sans aucun but de porter atteinte à votre intégrité physique et morale

Nous vous remercions pour votre compréhension.

L'organisateur du festival Japan Matsuri.